

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC
AU 298/99

ÉFAI – 990862 – MDE 23/19/99

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

ACTION PRÉVENTIVE CONTRE LA PEINE DE MORT

ARABIE SAOUDITE

Londres, le 15 novembre 1999

L'exécution d'un ressortissant saoudien à Riyadh le 10 novembre 1999 porte à 102 le nombre total de personnes ayant subi un tel sort depuis le début de l'année.

Amnesty International craint que des dizaines d'autres prisonniers ne risquent d'être incessamment exécutés. Bien que l'Organisation ait demandé des éclaircissements sur le sort de plus de 50 personnes se trouvant dans cette situation, elle n'a reçu à ce jour aucune réponse des autorités.

En Arabie saoudite, les procès des individus passibles de la peine capitale sont loin d'être conformes aux normes internationalement reconnues en matière d'équité, notamment à l'article 14 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques (PIDCP) – aux termes duquel : « *Toute personne a droit à ce que sa cause soit entendue équitablement et publiquement par un tribunal compétent, indépendant et impartial, établi par la loi ...* » – et aux Garanties pour la protection des droits des personnes passibles de la peine de mort adoptées par le Conseil économique et social (ECOSOC) des Nations unies dans sa résolution 1984/50.

Il est fréquent que les accusés soient jugés à huis clos et sans l'assistance d'un défenseur. Des aveux extorqués sous la torture sont parfois retenus à titre de preuve, bien que l'Arabie saoudite ait adhéré en 1997 à la Convention des Nations unies contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants.

Cette Action urgente est la dernière de la campagne d'actions préventives hebdomadaires contre la peine de mort menée au cours des dernières semaines. Amnesty International souhaite remercier tous ceux qui y ont pris part.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Aux termes de la législation saoudienne, les personnes poursuivies pour trafic de stupéfiants, meurtre, viol, vol à main armée ou apostasie – renonciation à l'islam – encourrent la peine de mort. Parmi les 102 condamnés exécutés à ce jour depuis le début de l'année figuraient 53 ressortissants étrangers, notamment 15 Pakistanais, 10 Nigériens (dont trois femmes), neuf Afghans et six Indiens, ainsi que des personnes de nationalité thaïlandaise, indonésienne, philippine, syrienne, jordanienne, éthiopienne, tchadienne ou yéménite.

ACTION RECOMMANDÉE : télégramme / aérogramme / lettre par avion / fax (en arabe, en anglais ou en français) :

– dites-vous consterné par l'application persistante de la peine capitale en Arabie saoudite et appelez les autorités à mettre immédiatement un terme aux exécutions et à commuer toutes les condamnations à mort prononcées dans ce pays ;

– déclarez-vous inquiet à l'idée que des personnes sont exécutées après avoir été condamnées au terme de procès qui sont loin d'être conformes aux normes internationales, et exhortez les autorités à respecter les normes internationales relatives aux affaires de crimes passibles de la peine de mort ;

– demandez aux autorités de fournir des éclaircissements précis sur la situation au regard de la loi de toutes les personnes actuellement incarcérées sous le coup de condamnations à mort.

APPELS À :

Chef de l'État (gardien des Lieux saints) :
His Majesty King Fahd bin 'Abdul- 'Aziz
Office of H.M. The King
Riyadh
Arabie saoudite

Télégrammes : King Fahd, Riyadh, Arabie saoudite

Formule d'appel : *Your Majesty, / Sire,*

Ministre de l'Intérieur :

His Royal Highness
Prince Naif bin 'Abdul- 'Aziz
Minister of the Interior, Ministry of the Interior
PO Box 2833, Airport Road
Riyadh 11134, Arabie saoudite

Télégrammes : Interior Minister, Riyadh, Arabie saoudite

Formule d'appel : *Your Royal Highness, / Votre Altesse royale,*

Ministre de la Justice :

His Excellency
Dr . Abdullah bin Muhammad bin Ibrahim Al-Sheikh
Minister of Justice, Ministry of Justice
University Street, Riyadh 11137
Arabie saoudite

Télégrammes : Justice Minister, Riyadh, Arabie saoudite

Formule d'appel : *Your Excellency, / Monsieur le Ministre,*

Ministre de l'Information :

His Excellency Dr. Fuad Abdul Salam Al-Farsi
Minister of Information, Ministry of Information
PO Box 843, Riyadh 11161
Arabie saoudite

Fax : 966 1 402 3570 / 405 0674

Formule d'appel : *Your Excellency, / Monsieur le Ministre,*

COPIES aux représentants diplomatiques de l'Arabie saoudite dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.

APRÈS LE 29 DÉCEMBRE 1999, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.

a version originale a été publiée par Amnesty International,

Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X ODW, Royaume-Uni. Seule la version anglaise fait foi.

La version française a été traduite et diffusée par les Éditions Francophones d'Amnesty International - EFAI -